

P.V de la réunion du C.A de l'asbl FVWB du Jeudi 11 Juillet 2019 à BEEZ

Présents :

Président : Olivier Dulon.

Administrateurs : F. Fossepre, E. Davaux, D. Reterre, AM Habets.

Absents et excusés : D. Van Daele, P. Schmets, F. Vandenbemden.

1. Commissions judiciaires.

Comme le règlement juridique présenté lors de la dernière AG n'a pas été voté, il faut désigner le président, le secrétaire et les membres pour la Commission de Réclamation et d'Appel, les mandats de ceux-ci étant échus.

Afin de régulariser la situation au plus vite, une AG extraordinaire est prévue pour le 1^{er} septembre 2019 à 10h30 à l'Axis Parc de Mont- Saint- Guibert. O. DULON se charge de prendre contact avec les présidents sortants pour les informer qu'ils peuvent postuler pour la reconduction (durée : 1 an) de leur mandat.

2. Désignation du Responsable de la Cellule Technique.

Afin de faire un appel à candidat, un profil de fonction sera fait par D. Reterre.

Le C.A attend ce profil avant d'avancer dans le processus de désignation.

3. Renforcement de la Cellule Communication.

Cette cellule est incomplète et le constat est que notre fédération manque de moyens de communication et de visibilité par rapport au monde extérieur. Les outils d'information comme Facebook, Twitter et Instagram ne sont pas assez utilisés. Un profil de fonction doit aussi être fait avant de faire l'appel à candidats.

4. Programme des « Assises » du 7 septembre.

Confrontation des différents avis et remarques sur le document transmis. Certains détails sont à revoir lors d'une prochaine réunion.

5. Divers.

Demande de partenariat émanant du site enseignons.be. Le plus petit tarif proposé : 1500€ pour toucher directement 83000 enseignants sur 93000 et 150000 parents enfants sur FB pour de la promo sur une année pour le volley d'après leurs dires.

Suite aux renseignements reçus, il semble que ce site manque de visibilité : le C.A décide de ne pas donner une réponse positive à cette demande.

Demande de partenariat pour la 3^{ème} semaine de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport organisé par l'Université de Liège. Après analyse de la demande, le CA décide de ne pas donner son accord pour ce partenariat : la formation de chacun devant se faire de façon individuelle.

Rencontre du président avec Monsieur GARIN fin juillet.

Profiter de cette entretien pour relayer les plaintes de nos clubs comme :

- problèmes rencontrés avec le nouveau portail de l'ADEPS, ce dernier n'étant pas très convivial,
- complexité, lourdeur rédactionnelle et surtout lenteur pour l'obtention des aides ; cela décourage les clubs et les incite à ne plus faire de demandes de subsides,
- manque d'information sur les droits de nos élites (jeunes sportifs repris sur les liste ESA et ESI)

Problématique des cartes de coach par rapport au règlement de V.B

Le coach titulaire d'une carte B ne pourra pas coacher au niveau N1 ou Ligue B sans une dérogation de la FVWB.

Afin d'avoir une certaine uniformité dans le traitement de ces demandes, il est décidé que le coach concerné devra envoyer une demande de dérogation écrite et que le référent pour ces dérogations sera M. FOSSEPRE et personne d'autre.

Communication faite au service Coach de la Fédération.

Interprovinces et entités

Il importe de clarifier la manière d'organiser les interprovinces. Ceux-ci doivent être calqués sur les finales des jeunes afin d'uniformiser.

Comme celles-ci, les compétitions interprovinces des jeunes comprendront donc désormais 7 formations représentatives, soit RVV, Bruxelles-Capitale, Namur, Hainaut, Liège, Brabant wallon et Luxembourg. Communication sera faire aux 7 entités.

Le prochain interprovinces sera donc organisé dans l'entité de Bruxelles-Capitale.

Fin de la réunion à 20 H 15.

A.M HABETS

Secrétaire FVWB